

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ TRANSMANCHE

SÉANCE DU 25 MARS 2024
PRÉ-CONVOCAION EN DATE DU 29 DECEMBRE 2023
CONVOCAION EN DATE DU 19 MARS 2024

—————
DÉLIBÉRATION N°2024/CS/03/02
—————

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023

—————

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT),

Vu les arrêtés préfectoraux du 19 octobre 2000 et 27 décembre 2018
Vu les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
Les propositions du Président entendues
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres

Vu les articles L.1612-12 et L.1612-20 du CGCT relatifs à l'arrêt des comptes du SMPAT ;

Vu les comptes de gestion produits par M. le Payeur départemental arrêtés au 31/12/2023 ;

Considérant l'obligation de disposer du compte de gestion du payeur 2023 en vue de l'adoption du compte administratif du SMPAT ;

Considérant que les écritures du Comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur ;

Conformément aux dispositions du CGCT, il appartient à l'assemblée délibérante du SMPAT de se prononcer sur le compte de gestion 2023 établi par Monsieur le Payeur départemental ;

Considérant que les résultats du compte de gestion 2023 pour le budget principal et le budget annexe, joints en annexe, sont conformes à ceux du compte administratif du SMPAT, à savoir, sur le total des sections :

↳ POUR LE BUDGET PRINCIPAL (nomenclature M57) :	
en recettes pour :	212 799,63 €
en dépenses pour :	241 780,22 €
d'où un résultat global au titre de l'exercice 2023 de :	-28 980,59 €
qui compte tenu des résultats cumulés au 31/12/2022 de :	210 521,23 €
donne un résultat global de clôture au 31/12/2023 de :	181 540,64 €
conforme au compte administratif 2023 du SMPAT	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604579-20240325-2024CS0302-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2024

↳ POUR LE BUDGET ANNEXE (nomenclature M4) :	
en recettes pour :	110 265 341,17 €
en dépenses pour :	121 169 657,62 €
d'où un résultat global au titre de l'exercice 2023 de :	- 10 904 316,45 €
qui compte tenu des résultats cumulés au 31/12/2022 de :	33 177 084,09 €
donne un résultat global de clôture au 31/12/2023 de :	22 272 767,64 €
conforme au compte administratif 2023 du SMPAT	

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité :

- Déclare que les comptes de gestion dressés par le Payeur départemental n'appellent ni observation ni réserve de sa part,
- Décide d'admettre les opérations de l'exercice 2023 référencées dans le compte de gestion,
- Approuve les comptes de gestion de l'exercice 2023, selon l'extrait ci-après.

Le Président,


Alain BAZILLE

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-MARITIME

ETABLISSEMENT : SM PROMOTION ACT TRANSMANCHE
ETAT : II-1**Résultats budgétaires de l'exercice**

30000 - SM PROMOTION ACT TRANSMANCHE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	248 016,12	325 235,11	573 251,23
Titres de recette émis (b)	1 992,00	210 807,63	212 799,63
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 992,00	210 807,63	212 799,63
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	248 016,12	325 235,11	573 251,23
Mandats émis (f)		281 983,05	281 983,05
Annulations de mandats (g)		40 202,83	40 202,83
Dépenses nettes (h = f - g)		241 780,22	241 780,22
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 992,00		
(h - d) Déficit		30 972,59	28 980,59

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-MARITIME

ETABLISSEMENT : EXPLOITATION - SMPAT

Résultats budgétaires de l'exercice

30001 - EXPLOITATION - SMPAT

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	97 651 724,43	48 901 000,66	146 552 725,09
Titres de recette émis (b)	77 436 715,50	46 984 313,67	124 421 029,17
Réductions de titres (c)		14 155 688,00	14 155 688,00
Recettes nettes (d = b - c)	77 436 715,50	32 828 625,67	110 265 341,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	97 651 724,43	48 901 000,66	146 552 725,09
Mandats émis (f)	83 853 716,68	41 213 563,23	125 067 279,91
Annulations de mandats (g)		3 897 622,29	3 897 622,29
Depenses nettes (h = f - g)	83 853 716,68	37 315 940,94	121 169 657,62
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	6 417 001,18	4 487 315,27	10 904 316,45

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-MARITIME

ETABLISSEMENT : SM PROMOTION ACT TRANSMANCHE
ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30000 - SM PROMOTION ACT TRANSMANCHE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	96 016,12		1 992,00		98 008,12
Fonctionnement	114 505,11		-30 972,59		83 532,52
TOTAL I	210 521,23		-28 980,59		181 540,64
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
30001-EXPLOITATION - SMPAT					
Investissement	15 674 535,43		-6 417 001,18		9 257 534,25
Fonctionnement	17 502 548,66		-4 487 315,27		13 015 233,39
Sous-Total	33 177 084,09		-10 904 316,45		22 272 767,64
TOTAL III	33 177 084,09		-10 904 316,45		22 272 767,64
TOTAL I + II + III	33 387 605,32		-10 933 297,04		22 454 308,28